



• Bio en Grand Est •

# JOURNÉES D'HIVER RÉSEAU BIO EN GRAND EST

## NOVEMBRE 2018 – REIMS



## AG du 29 novembre : Bio en Grand Est prend un nouvel élan en 2019

L'Assemblée Générale constitutive du **29 novembre 2018** à Reims a acté la fusion du CGA, de la FRAB et de l'OPABA au sein de Bio en Grand Est au 1er Janvier 2019, et a permis de poser les premières pierres de notre organisation :

- Bio en Grand Est se construit comme une Fédération régionale de Groupements Territoriaux de producteurs biologiques : GAB départementaux ou interdépartementaux
- Le siège social sera situé à Nancy (Laxou), les autres antennes avec présence des équipes salariés étant conservées (Châlons-en-Champagne, Colmar, Schiltigheim)
  -
- Le Conseil d'Administration, qui s'installera pour l'AG du 26 mars 2019, sera composé :
  - d'un collège territorial représentant les GAB (18 membre)
  - d'un collège thématique représentant des collectifs filières ou groupes locaux (12 membres)
- Il s'appuiera sur des Commissions, dont certaines d'ores et déjà initiées lors des Journées d'hiver : Commissions « Lait », « Grandes Cultures », « Légumes » et « Viticulture »
- Le nouveau schéma d'organisation prévoit également la mise en œuvre de 3 codirections: Direction Administratif et Financier / Direction Technique / Direction Filières et Territoires
  -
- Ces codirections s'appuieront enfin sur des référents salariés parmi les équipes, pour capitaliser et faire le lien entre les antennes autour d'une problématique précise

### Charte et objectifs de Bio en Grand Est :

- **Accompagner le développement de l'agriculture biologique**, par le partage d'une agriculture ouverte à tous les agriculteurs ;
- **Promouvoir l'agriculture biologique comme agriculture de l'avenir**, en maintenant le cap vers une qualité exemplaire des produits et des pratiques vertueuses pour une transition écologique de notre société ;
- **Développer des filières structurées et équitables**, pour des fermes viables, autour d'un développement qualitatif de la ferme à la filière et de produits bien identifiés localement pour les consommateurs ;
- **Contribuer au développement du tissu agricole et de l'économie rurale**, autour de projets territoriaux contribuant au développement local, à la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité, et participant à l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.

## Journées filières du 30 novembre : Une soixantaine de participants



## Echanges avec le Président de la FNAB

### Echange autour des grands sujets syndicaux portés par la FNAB :



- La défense de « Paiements pour Services Environnementaux » dans la future PAC 2021-2027. S'adossant sur le premier pilier, de façon complémentaire avec les aides CAB du second pilier, ces PSE viendraient rémunérer annuellement les nombreux services écosystémiques et environnementaux rendus par la bio. La FNAB se mobilise activement pour la mise en place d'un PSE « Système » AB
- La construction des filières équitables et territoriales, alors que la bio change d'échelle. L'objectif est de pouvoir décliner notre charte des valeurs dans les relations commerciales, et notamment de travailler à la reconnaissance et la rémunération du « risque » pris par les producteurs dans la construction des filières. L'échelle territoriale (communautés de communes, bassins des agences de l'eau, nouvelles régions...) devient indispensable dans la construction de ces filières, la FNAB vise ainsi la création de « 1000 territoires bio et agro-écologiques d'ici 2022 ».  
□
- Après 4 ans de négociations autour de la nouvelle réglementation bio qui entrera en vigueur en 2021, de belles victoires ont été remportées, comme sur les semences populations, mais le renforcement du niveau d'exigence que la FNAB appelait de ses vœux n'est pas arrivé. Il reste des sujets actuels de mobilisation, notamment autour de la limitation des risques d'industrialisation des élevages bio. Un débat s'engage autour de la « différenciation » sur le cahier des charges AB pour augmenter son niveau de qualité : différenciation sur l'origine France (préconisée dans un dernier rapport du CESE, disponible ici : <https://www.lecese.fr/travaux-publics/les-signes-officiels-de-qualite-et-dorigine-des-produits-alimentaires-siqo>) et avec des exigences plus fortes que le cahier des charges européen. La FNAB est pour l'heure mobilisée sur le niveau européen et sur ses déclinaisons (« actes secondaires » d'ici mi-2020), mais n'exclut pas de travailler à nouveau sur cette différenciation.

## Ateliers Filières élevages

### ***Attentes envers le réseau Bio en GE :***

- Donner une visibilité sur la typologie des élevages qui se convertissent pour mieux anticiper le volet filière par les acteurs économiques (UNEBIO, présent aux journées),
- Explorer les zones dénuées de collectes ou peu caractérisée en élevage pour développer la filière lait
- Transmettre des retours réguliers sur les actualités (bilan bio du CNIEL etc.),
- Travailler autour de la valorisation des veaux laitiers et broutards (programme « Bœuf à l'herbe »)

### ***Pistes d'actions :***

- Les éleveurs laitiers souhaitent mettre en place un Comité Lait Grand Est : une première réunion téléphonique aura lieu bientôt pour organiser la chose. Ce comité sera composé pour commencer des administrateurs du réseau bio et des membres des anciens comités lait régionaux (plus d'autres s'ils le souhaitent). L'objectif de ce comité sera de donner l'orientation des actions du réseau sur le lait.

## Atelier Grandes Cultures

### **Attentes envers le réseau Bio GE :**

- Informations générales sur la bio (réglementaire, filières, accompagnement conversion.)
- Rencontre de producteurs bio (interconnaissance)
- Besoin d'échanges techniques
- Organisation de producteurs bio pour construire les filières :
  - o Garder la valeur ajoutée sur les fermes
  - o Maîtrise de la construction du prix
  - o Se réappropriier les étapes post-récolte (séchage / triage / stockage + 1ere et 2ème transformation sur les fermes)
  - o renforcer le poids des producteurs au sein de la filière
  - o Valoriser davantage l'origine France
  - o Travail avec les coopératives, notamment 100 % bio (ex : Probiolour présent aux journées)

### **Pistes d'actions :**

Création d'une commission Grandes cultures Grand Est : envoi de l'invitation à tous les céréaliers bio du Grand Est avec une réunion en physique à Nancy en début 2019

## Atelier Légumes et PPAM

### **Attentes envers le réseau Bio GE :**

- Craintes des actuels et des nouveaux légumiers bio au vu d'un grand nombre de conversions et une augmentation des surfaces importante à prévoir : risque de déstabilisation des marchés, de la commercialisation et de l'équilibre offre/demande. Face à ce constat, un besoin d'obtenir plus d'informations sur la filière et une volonté d'échanger et de s'organiser ensemble.
- L'isolement des producteurs des PPAM de Champagne-Ardenne qui souhaiteraient de Bio en Grand Est des moyens pour échanger ensemble et consolider le réseau de producteurs de PPAM
- Qu'il s'agisse de légumes ou de PPAM : le besoin de valorisation des choix faits par chacun concernant la provenance des produits, la préservation de la biodiversité et le recours à une main d'œuvre sous contrat et législation française. Pour se faire : utilité d'une labellisation et/ou d'identifiants ? A quelle échelle : France, Grand-Est, anciennes régions ?

### **Pistes d'actions :**

- Création d'une commission Légumes Grand Est
- PPAM : journée d'échange pour les PPAM bio en Grand Est et un forum internet
- Travail autour des identifiants régionaux

## Paiements pour Services Environnementaux

- Nouvelle PAC en cours de rédaction : piliers conservés, règles de confidentialité renforcées, pas de références alimentaires, laisser au libre arbitre de chaque état membre (risque de distorsion)
- Baisse globale du futur budget PAC de 5%, donc 15% sur le 2<sup>e</sup> pilier
- Transfert possible du 1<sup>er</sup> pilier vers le 2<sup>e</sup>
- Calendrier : sortie PAC différée post élections européennes

- Nouvel outil « EcoScheme » ou schéma environnemental pour palier l'arrêt de l'aide au maintien à la conversion

#### COMMENT S'INTEGRE LA BIO DANS CETTE PROPOSITION

- Veiller à maintenir le PSE sur le 1<sup>er</sup> pilier pour gagner en stabilité, avec CAB dans le 2<sup>ème</sup> pilier.
- PSE système (la bio comme un agrosystème cohérent aux côtés d'autres SIQQ, HVE 3...) ET PSE à la carte (prairies, rotation longue, non labour, autonomie N...) = Promotion d'un socle bio comme un des modules et pour élargir à des pratiques à la carte
- Positionnement sur un chiffrage moyen de 100€/ha
- Avec des deltas supplémentaires en local sur certaines pratiques selon les volontés des agences de l'eau